



La Fondation du Mémorial naval canadien (la Fondation)

œuvre à assurer la préservation et le fonctionnement professionnel du NCSM SACKVILLE, dernière des corvettes et Mémorial naval canadien, pour le bien de tous les Canadiens et Canadiennes.

Apportez votre soutien à la Fondation en devenant membre, membre à vie ou donateur :

- Membre : don annuel de 75 \$
- Membre à vie : don de 1 000 \$ (ou 10 dons mensuel consécutifs de 100 \$)
- Fonds de dotation du Mémorial naval canadien _____
- Fonds de fonctionnement _____

NOM : _____ GRADE (s'il y a lieu) _____

ADRESSE : _____

VILLE : _____ PROVINCE _____ Code postal _____

COURRIEL : _____ TÉL : _____

Carte de crédit : VISA, MasterCard

Numéro : _____ Nom _____ Exp. _____

Utiliser cette carte de crédit pour le renouvellement de ma cotisation annuelle : oui / non -----

Paiement par chèque : à l'ordre de Canadian Naval Memorial Trust

Adresse : NCSM SACKVILLE, C.P. 99000 succ. Forces, Halifax NS B3K 5X5

Dons en ligne : www.canadasnavalmemorial.ca

Renseignements : 902-721-1206 (directeur administratif); 902-427-2837/721-1206 (navire)

Numéro d'œuvre de bienfaisance : BN-11883 4720 RR0001

La Fondation du Mémorial naval canadien

La Fondation est un organisme sans but lucratif établi en vertu de la Loi sur les sociétés (*Societies Act*) de la Nouvelle-Écosse. Elle a pour objectif d'assurer la conservation et le fonctionnement du NCSM SACKVILLE comme corvette de la Seconde Guerre mondiale en hommage à ceux et celles qui ont servi dans notre Service national, notamment ceux et celles qui ont fait le sacrifice de leur vie, et de reconnaître la monumentale contribution des Canadiens à l'effort de guerre allié ainsi que l'important rôle joué par la MRC dans le succès de la guerre en mer pendant la Bataille de l'Atlantique.

Toute personne qui soutient les objectifs de la Fondation et paie une cotisation annuelle (75 \$ en 2012) pourra devenir membre de la Fondation et aura droit à divers avantages, dont :

- Assister à toutes les assemblées et y voter
- Être élue au Conseil d'administration
- Participer bénévolement aux travaux de divers comités et groupes de travail du navire
- Accès au Mess et à des fonctions spéciales et sociales pendant l'année
- Carte de membre, épinglette, bulletin d'information *Action Stations* et autres